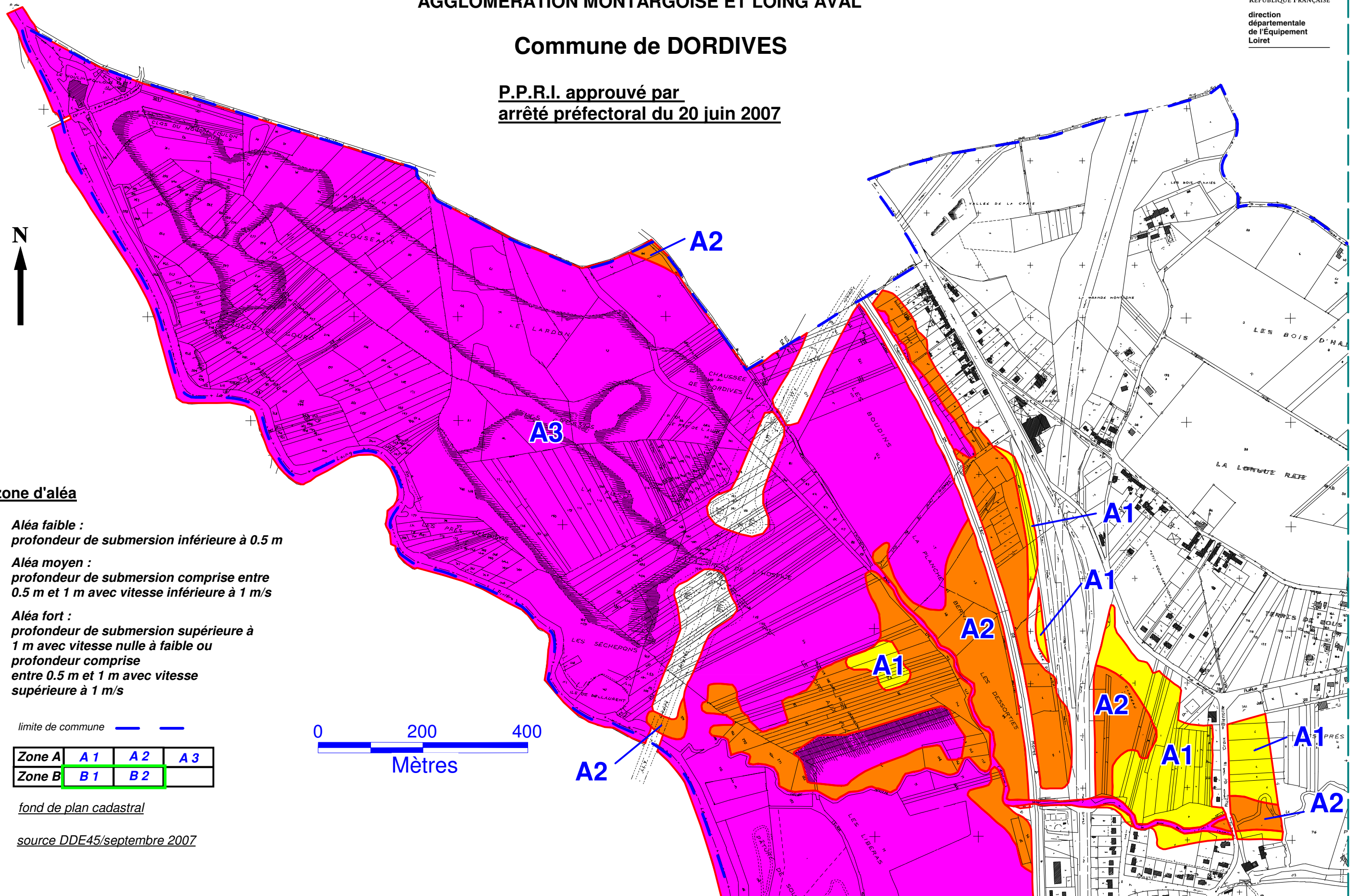


PLAN DE PREVENTION DU RISQUE D'INONDATION DE LA VALLEE DU LOING
AGGLOMERATION MONTARGOISE ET LOING AVAL

Commune de DORDIVES

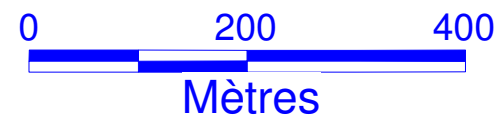
P.P.R.I. approuvé par
arrêté préfectoral du 20 juin 2007



limite de zone d'aléa

- 1 Aléa faible :
profondeur de submersion inférieure à 0.5 m
- 2 Aléa moyen :
profondeur de submersion comprise entre
0.5 m et 1 m avec vitesse inférieure à 1 m/s
- 3 Aléa fort :
profondeur de submersion supérieure à
1 m avec vitesse nulle à faible ou
profondeur comprise
entre 0.5 m et 1 m avec vitesse
supérieure à 1 m/s

limite de commune — — —



Zones

Zone A	A 1	A 2	A 3
Zone B	B 1	B 2	

fond de plan cadastral

source DDE45/septembre 2007